

Master en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-montignies-kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

TECHNIQUES SPÉCIALES DE KINÉSITHÉRAPIE MUSCULO-SQUELETTIQUE			
Ancien Code	PAKI1M71KIN	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAKM1710		
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	50 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Louka DOUKISSIS (doukissisl@helha.be) Véronique VANDERCAM (vandercamv@helha.be) Mathieu CLAES (claesm@helha.be) Laurent VAN DE VELDE (vandeveldel@helha.be) Stéphane BAQUET (baquets@helha.be) Margaux TILLIER (tillierm@helha.be) Guy GROSDENT (grosdentg@helha.be) Olivier HUNIN (hunino@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permet à l'étudiant de compléter ses connaissances en prise en charge kinésithérapique à travers différentes approches globales, tant théoriques que pratiques : thérapie manuelle, chaînes musculaires, introduction à l'ostéopathie, activité physique pour les seniors, et taping. Elle offre également à l'étudiant l'opportunité de s'investir dans la construction de son identité professionnelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels

Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**

6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels

6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs

Acquis d'apprentissage visés

Cette UE contribue au développement des compétences et capacités professionnelles de l'étudiant ainsi qu'au développement de son raisonnement clinique. Au terme de l'UE, l'étudiant doit être capable, seul, de concevoir une démarche thérapeutique, de réaliser un diagnostic kinésithérapique, d'expliciter un traitement kinésithérapique basé sur des connaissances théoriques et pratiques abordées dans l'UE et actualisées en sciences biomédicales, humaines et professionnelles, de pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel, de percevoir l'aspect unique de son patient.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Différentes thématiques sont abordées au sein de cette unité d'enseignement :

- Sémiologie (12h)
- Introduction à divers concepts de thérapie manuelle orthopédique : préférence directionnelle, approche Mulligan, etc. (6h)
- Posturologie clinique et analyse du mouvement, incluant une approche thérapeutique de la scoliose (12h)
- Approche intégrative de l'articulation temporo-mandibulaire (8h)
- Introduction à l'ostéologie (4h)
- Introduction à la thérapie manuelle (4h)
- Autres thématiques complémentaires à préciser
- Des intervenants externes seront invités à présenter certaines de ces thématiques, enrichissant ainsi les perspectives théoriques et pratiques proposées.

Démarches d'apprentissage

Les différents modules sont principalement dispensés sous forme de travaux pratiques.

Grâce à une approche pédagogique interactive fondée sur la découverte, le vécu individuel et l'observation, les étudiants travaillent en binômes pour réaliser les exercices, avec ou sans démonstration préalable, laissant place à la créativité.

Ils sont amenés à effectuer des bilans et à choisir des exercices, étirements ou autres thérapies connues, en fonction des besoins spécifiques du patient.

Un roulement régulier des partenaires est encouragé afin de diversifier les observations et les adaptations nécessaires aux différentes morphologies.

Les activités incluent notamment :

- Mises en situation basées sur des cas cliniques
- Travail en groupe pour l'analyse des cas cliniques et la présentation d'un bilan ainsi que d'un protocole de traitement adapté

Dispositifs d'aide à la réussite

Les références bibliographiques, conférences, cours ou congrès seront communiqués au fil des séances.

Ces ressources complémentaires permettront aux étudiants d'approfondir les thématiques abordées et de nourrir leur réflexion professionnelle.

Sources et références

Braconnier, A. (2023). *Le monde fascinant des fascias. Sport & vie*, 197, 54-59

Busquet, M. (2004). *Les chaînes musculaires : la chaîne viscérale. Description et traitement*. (2. éd. rev. et actualisée, Tome VI). Editions Frison-Roche.

Busquet, L. (2004). *Les chaînes musculaires : traitement du crâne* (2. éd. rev. et actualisée, Tome V). Editions Frison-Roche.

Campignon, P. (2018). *Respir-actions : Programme d'exercices et d'étude des mécanismes de la respiration* (4e éd. revue et corrigée). Éditions Frison-Roche.

Campignon, P. (2016). *Les chaînes musculaires et articulaires*. Edition Ph. Campignon

Grau Norbert (2008). *De la perfection musculaire à la performance sportive*. Editions Impressions nouvelles.

Grau Norbert (2002) « *Le stretching global actif au service de la performance sportive* ». Editions Norbert Grau.

Ilbeygui, R., & Le Sueur-Almosni, F. (2016). *Taping : Techniques, effets, applications cliniques*. Elsevier Masson.

Janet G.(1993). *Douleurs et troubles fonctionnels myofasciaux* (tome I et II). Editions Haug International

Souchard PE (2015). *Déformations morphologiques de la colonne vertébrale : Traitement physiothérapique en rééducation posturale globale*, RPG. Elsevier Masson.

Souchard, P.-E., Meli, O. , Sgamma, D. & Pillastrini, P. (2022). *Rééducation posturale globale : RPG Souchard*. Elsevier Masson.

Bricot Bernard (1996). *La reprogrammation posturale globale*. Sauramps Médical, France

Gagey Pierre Marie (1999) *Posturologie : Régulation et dérèglement de la station debout*. Edition Masson, France

Frederic Houdart (2014). *Posturologie : Approche clinique et thérapie manuelle*. Imprimerie Caladois.

Vallier G (Dr) (2016) *Traité de posturologie : Clinique et thérapeutique*. Editions Posturopole

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Des présentations PowerPoint essentielles sont parcourues durant les séances de cours.

Elles servent de support aux explications théoriques et pratiques, et permettent aux étudiants de mieux structurer leurs apprentissages. Ces documents, ainsi que les références bibliographiques, conférences, cours ou congrès, seront communiqués au fil des séances.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fera sous la forme d'un examen pratique. Le jour de l'examen, l'étudiant tirera au sort le sujet ainsi que le nom de son évaluateur.

Les 4 évaluateurs seront : Laurent VAN DE VELDE, Margaux TILLIER, Louka DOUKISSIS et Mathieu CLAES.

La présence aux cours est obligatoire. Toute absence non justifiée entraînera une pénalité d'un point sur la note finale.

Les modalités pour l'examen de la seconde session sont identiques (tirage au sort entre les 4 mêmes évaluateurs).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc				Rap	
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte, Rap = Rapport(s)

Dispositions complémentaires

La présence aux cours est obligatoire. Toute absence non justifiée (hors motif légal ou certificat médical) entraînera une pénalité d'un point sur la note finale.

Pour les étudiants en programme Erasmus, le règlement Erasmus prévaut. Les élèves en Erasmus doivent passer l'examen pratique dans les mêmes conditions que les autres.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).